

# MAIRIE DE THEUVILLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix, le 14 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur LEVASSOR Bruno Maire

La séance a été publique

**Etaient présents :** Monsieur LEVASSOR Bruno Madame CHENET Blandine, Mademoiselle GUILLEMIN Emilie, Monsieur BONNINGUES Yann , Madame CHERRE Helen, Mademoiselle MASSON Angèle, Monsieur GOUSSARD Bertrand, Madame VASSORT Evelyne, Monsieur GOUSSARD Alain., Monsieur PICHARD Rodolphe Monsieur Mathieu BOURGEOT

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé :.

Madame Helen CHERRE a été élu secrétaire

**Convocation : 11 01 2010**

**OBJET : DEVENIR DE LA RN 154**

Délibération N° 1/2010-14-01

M. le maire rappelle les enjeux du débat public "Devenir de la RN 154" dont la clôture est prévue le 28/01/2010.

Monsieur le Maire présente une synthèse du dossier

Après échange, délibération et vote (1 « abstention » et 10 « pour »)

**Le conseil municipal se prononce pour une évolution de la RN154 en voie express à 2x2 voies de Dreux à Allaines.**

Le choix d'une 2x2 voies, plutôt qu'une autoroute payante, est motivé par les raisons suivantes :

- meilleure irrigation du territoire par des diffuseurs tous les 10 km
- gratuité qui incitera les véhicules, notamment les poids lourds, à utiliser cette voie express plutôt qu'utiliser l'ancien parcours qui traverse les villages d'Allonnes et Ymonville pour économiser du péage
- moins d'impact sur l'activité agricole par une moindre emprise foncière

Après les déviations en cours d'Allonnes et d'Ymonville, il ne resterait qu'une quinzaine de kilomètres à aménager en 2x2 voies au sud de Chartres, ce qui doit pouvoir être réalisé rapidement sur des financements publics pour des raisons de sécurité et de desserte du territoire.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire

Bruno LEVASSOR

